

**Augmentation du SMIG de 2,5 pc dans le secteur du textile et de l'habillement à partir du 1er juillet (ministère)**

**Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-06-2010 21:16:27

**Le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle a annoncé qu'il sera procédé, à partir du 1er juillet, à l'augmentation du SMIG de 2,5 pc au titre de l'année 2010 dans le secteur du textile et de l'habillement.**

Un communiqué du ministère indique que le salaire minimum dans le secteur du textile et de l'habillement atteindra à partir du 1er juillet 10,39 Dh l'heure.

Selon la même source, le décret 2.08.292 du 5 rajab 1429 (correspondant au 9 juillet 2008) relatif à l'augmentation du SMIG dans les secteurs de l'Industrie, du Commerce, des professions libérales et de l'agriculture avait fixé l'augmentation du SMIG au profit des employés du secteur du textile et de l'habillement à 10 pc répartie sur quatre années à partir du 1er juillet 2008, soit une hausse de 2,5 pc par an.

MAPF